Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900237-20251218-DEL_18122025_18-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE CARANTEC

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-huit décembre deux-mil-vingt-cinq, le Conseil Municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole **SEGALEN-HAMON**, Maire, suivant convocation du 12 décembre 2025.

Date d'affichage de la convocation : 12 décembre 2025

Date d'affichage du compte-rendu : 22 décembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Nicole **SÉGALEN-HAMON,** Alban **LE ROUX,** Jean-Baptiste **PATAULT,** Marion **PICART**, Caroline **DANIEL**, Alain **DUIGOU**, Catherine **MÉVEL-BOUCHERY,** Philippe **AUZOU**, Laurence **GUÉVEL,** Corinne **GRINCOURT,** Nolwenn **HERVET,** Vanessa **LENOIR,** François **de GOESBRIAND,** Jean-Yves **BRIANT,** Jacques **AUTRET,** Léonie **SIBIRIL,** Yannick **BIHAN,** Yann **HAMON,** Yann **CASTELOOT,** Christophe **REBUFFAUD,** Yannick **LABREUCHE,** Céline **PAUCHET**, Marion **QUERE.**

Avaient donné procuration : NEANT

Secrétaire de séance : Marion **QUERE**

Assistait également : Morgane **SALAUN.**

18. Réhabilitation et extension de la Salle de tennis du Meneyer

Madame la Maire présente la question. Elle rappelle à l'assemblée que ce projet a été présenté en réunion publique à laquelle ont été invités les riverains, les associations et les scolaires.

En 2024, Finistère Ingénierie et Aménagement s'est vu confier une étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'extension de la salle de tennis du Meneyer. Cette étude a ainsi identifié les besoins : augmentation de la demande d'utilisation de courts couverts, nécessité de mise aux normes d'accessibilité et vétusté des locaux annexes notamment.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a ainsi été lancée en 2025, aboutissant au choix du Cabinet TRAA de Morlaix.

Après plusieurs mois de travail sur le dossier, le cabinet a présenté en comité de pilotage un 1er projet, projet également présenté en réunion publique à destination des riverains et des associations.

Ce projet, estimé dans sa globalité à 1 000 000 € hors taxes, peut faire l'objet de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, PAR 18 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (Jacques AUTRET, Léonie SIBIRIL, François de GOESBRIAND et Jean-Yves BRIANT) et 1 CONTRE (Céline PAUCHET), décide de :

APPROUVER Le projet de réhabilitation et d'extension de la salle de Tennis du Meneyer.

APPROUVER Le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessous.

Coût du projet (en €)		Recettes (en €)		
Maitrise d'œuvre	82 000	État : DETR	150 000	15%
OPC	38 000	Région - BVPB	150 000	15%
Etudes diverses	10 000	Fédération Tennis	100 000	10%
Travaux	870 000	Département :	90 000	9%
		ANS	150 000	15%

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900237-20251218-DEL_18122025_18-DE

		Autres (Association Tennis)	120 000	12%
		Autofinancement :	240 000	24%
TOTAL :	**1 000 000**	**TOTAL :**	1 000 000	

AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à déposer les dossiers de subvention relatifs à ce projet auprès des différents financeurs.

AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ce projet.

AUTORISER Madame la Maire ou son représentant et toute pièce afférente à la présente délibération.

Extrait conforme au registre,
La Maire.